Tarifs d'intervention service après-vente

Dépannages

Pour les installations n'étant pas couvertes par un contrat d'entretien, le tarif d'intervention du service après-vente est déterminé par le moment de l'intervention selon la liste de prix ci-dessous :

Tarif	CHF (HT)
Mise en place de l'intervention et préparation du matériel / commandes	Inclus
Déplacement et temps de travail 100%	150.- / heure
Déplacement et temps de travail 150%	225.- / heure
Déplacement et temps de travail 200%	285.- / heure

Lundi - Samedi Jour : 7h - 19h	100%
Lundi - Samedi Soir : 19h - 22h	150%
Lundi - Samedi Nuit : 22h - 7h	200%
Dimanche et jours fériés	200%

Garantie

Il est possible que le défaut de votre appareil rentre dans le cadre de la garantie. Dans ces cas spécifiques, les pièces remplacées sont prises en charge par la garantie de l'appareil. Cependant, sauf mention contraire, la garantie du fabricant ne couvre pas la main d'oeuvre d'intervention (facturée selon la liste de prix ci-dessus).

D'une manière générale :

- Les pièces de mouvements (comme par exemple les ventilateurs d'air) sont fournies avec une garantie limitée à 1 an.
- Les pièces d'usures telles que les intérieurs réfractaires, joints ne sont pas pris sous garantie
- Les pièces soumises à un risque telles que les vitres, céramiques, pierres, télécommandes ne sont pas pris sous garantie

N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter les conditions spécifiques à la marque de votre appareil afin d'en savoir plus.